

1. Dernières instructions de FFRandonnée en accord avec la ministre de sports :

2. L'organisation que nous proposons s'inspire de ces recommandations

3. MISE EN GARDE

1. Dernières instructions de FFRandonnée en accord avec la ministre de sports :

Extension des sorties sportives à 30 km du domicile sous certaines conditions.

Sorties organisées par club affilié à FFRandonnée (Ferry Longe-Côte)

Départ habituel : Parking de la Base Tom Souville (vestiaires toujours inaccessibles)

Groupes de 6 personnes maximum (dont 1 encadrant)

Distance minimal entre 2 groupes : 20 à 30 m (je préfère 30 m minimum)

Documents à fournir en cas de contrôle :

Pour tous les adhérents :

Licence 2020-2021

Justificatif de domicile

Pièce d'identité

Justificatif du lieu de départ de l'activité (attestation du président de club par exemple)

Animateurs fédéraux brevetés et responsables du groupe

Licence 2020-2021

attestation de structure du club à la FD (attestation du président de club par exemple)

Pièce d'identité

Justificatif du lieu de départ de l'activité (attestation du président de club par exemple)

Couvre-feu toujours d'actualité : retour au domicile à 19 h au plus tard.

2. L'organisation que nous proposons s'inspire de ces recommandations

Inscription sur Doodle joint :

Encadrants et longeurs s'inscrivent sur la **même colonne** du tableau

NOM PRENOM des encadrants (en entier et en majuscules)

Nom Prénom des autres longeurs (en entier, majuscules et minuscules)

Conditions pour que la sortie soit assurée :

Groupes :

Minimum 3 personnes dont 1 encadrant

1 groupe 6 personnes maxi dont 1 encadrant

2 groupes 12 personnes maxi dont 2 encadrants

3 groupes 18 personnes maxi dont 3 encadrants

...

Distanciation entre les groupes : 30 mètres

Départ

Parking de la Base Tom Souville

Maillots

Les encadrants portent leur maillot jaune

Les autres longeurs, leur maillot bleu

Il est bien entendu que certaines longes ne comporteront que des maillots jaunes qui souhaitent se réunir par affinité ou pour s'entraîner.

Merci aux encadrants de s'organiser pour que tous les bleus qui s'inscrivent puissent participer.

Créneaux proposés

2 créneaux le matin (9h 30 et 10 h),

2 créneaux l'après-midi 14 h30 et 17 h 30.

Certains créneaux n'intéresseront peut-être pas.

Si aucun créneau ne vous convient mais que vous avez d'autres possibilités (en respectant les conditions), merci de me contacter pour que j'ajuste nos propositions. **(Nous pensons aux adhérents dont la distance du domicile, les horaires de travail et le respect du couvre-feu rendent les sorties impossibles.)**

Conseil :

Assurez-vous que la personne à qui vous confiez vos clés sortira en même temps que vous.

Documents à fournir :

Une copie de votre licence 2020-2021

Une attestation d'appartenance au club Ferry Longe-Côte affilié à la FFRandonnée.

Sorties en respectant ces conditions en dehors de ces créneaux : possible mais distance maximale au domicile : 10 km.

Sorties en dehors de ce lieu de départ, à vos risques et périls sans maillot Ferry Longe-Côte.

3. MISE EN GARDE

En cas de non respect des règles de distanciation

Les longeurs risquent 135 € d'amende.

Les encadrants risquent 1000 € d'amende .

Nous comptons sur la rectitude de tous.

En cas de non-observation de ces règles, l'encadrant pourra interrompre la sortie.